



# Acompagnements

Supervision

Coaching

Thérapie

## TYPE D'ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

- **Supervision ou coaching bref** : 1 séance sur demande.
- **Thérapie ou coaching dans la durée**, à partir de 6 séances individuelles :
  - **Entretien préliminaire** : Un entretien préliminaire avec le/les prescripteurs de la demande. Clarifier le contexte, les objectifs du client. Prise du 1<sup>er</sup> rendez-vous.
  - **1<sup>er</sup> entretien** : Permet de faire connaissance, poser des questions, explorer le contexte global, identifier les obstacles à surmonter, explorer et clarifier la demande du client. Définir son objectif et établir le cadre de l'accompagnement. Chaque séance se termine par un plan d'action pour la séance suivante.
  - **Après 3-4 séances** : Bilan intermédiaire.
  - **Dernier entretien** : Séance de synthèse. Bilan final. Les séances se terminent en concertation avec un bilan des résultats obtenus et un partage de feed-back sur la manière dont l'ensemble de la démarche a été vécu de part et d'autre.
  - **A chaque séance** : Contrat du suivi / application sur le terrain : le client précise ce qu'il compte mettre en œuvre dans son environnement suite au travail de coaching ou de thérapie. Le thérapeute proposera au client d'effectuer, en intersession, hors de la présence du thérapeute, des travaux pratiques, personnels ou professionnels.
- **Supervision et coaching d'équipe** :
  - Accompagnement et motivation d'une équipe sur un objectif commun.
  - En fonction de l'urgence de l'objectif à atteindre (court ou long terme) :
    - de 3 heures, tous les 15 jours.
    - de 3 heures, mensuel.

## NOMBRES DE SÉANCES

En fonction de l'urgence de l'objectif à atteindre, soit :

- Hebdomadaire.
- Tous les 15 jours lors de traitements d'Intégration par les Mouvements Oculaires.
- En groupe : à définir selon le planning et la disponibilité au sein de l'équipe.

## CONTENU DES SÉANCES

Le contenu des séances est confidentiel et le thérapeute est tenu au secret professionnel. Les règles et le code déontologique annexés, qui font partie intégrante de cet accord, spécifient la conduite du thérapeute vis-à-vis de la/les personnes en thérapie ou en supervision.

Le client s'engage à travailler avec le thérapeute dans le respect de sa profession et de sa personne.

## ANNULATION DE SÉANCE

Le délai d'annulation d'une séance est de 24 heures. Toute annulation au-delà de 24 heures fera l'objet de facturation correspondante à une séance.

Avant la fin du processus : annoncer son départ 2 séances à l'avance.

## BASE TARIFAIRE

Séance individuelle : fr. : 150.- Performance et leadership : fr. : 220.-

Journée de formation : fr. : 2500.- Performance et leadership : fr. : 3800.-

Déplacement : temps de déplacement selon la destination : 100.- /heure.

Frais de mission : les frais de mission (hébergement, restauration, déplacement) du thérapeute sont facturés sur justificatifs.

## MODALITÉ DE PAIEMENT

- Le client verse le montant à chaque séance (chaque séance fera l'objet d'une facture spécifique).
- Pour un mandat tripartite, sur demande, la facture est remise à la personne supervisée ou coachée avec un bulletin de versement.

## PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

### ● Objectifs de la supervision et/ou du coaching

Les objectifs peuvent varier dans une certaine mesure. Ils sont à définir dans un accord préalable. D'une manière générale, il s'agit de :

- Se concentrer avec la/les personnes sur leur savoir, savoir être, savoir-faire ou savoir-faire faire et de les soutenir dans la réalisation de leurs objectifs ;
- Créer un espace-temps pour leur permettre de faire le point, formuler les préoccupations, discuter de leur mission, vision et stratégies en toute confidentialité ;
- Recevoir un soutien, faire émerger leur potentiel créatif en situation professionnelle ou personnelle ;
- Aider à apprivoiser le changement ou à piloter des nouveaux projets d'équipe;
- Déliver les nœuds du stress et refaire le plein de motivation.
- Aider les personnes à :
  - Identifier et analyser les problèmes qu'elles rencontrent, leurs tenants et aboutissants, leur implication dans ces problèmes ;
  - Devenir sensibles aux différents points de vue et sentiments que peuvent avoir les autres personnes concernées, prendre du recul ;
  - Mobiliser leurs ressources et celles d'autrui ;
  - Développer la confiance dans leur potentiel et apprendre à en tirer le maximum ;
  - Réfléchir à de nouvelles hypothèses et stratégies d'intervention ;
  - Créer des conditions favorables à des réunions de travail en équipe constructives et créatives ;
  - Définir des objectifs qu'elles peuvent envisager d'atteindre, explorer d'autres pistes de solution, les combiner à leurs ressources personnelles et les appliquer en contexte professionnel ou personnel.

### ● Objectifs de la Thérapie de l'Intégration par les Mouvements Oculaires

Suite à un choc émotionnel, il arrive que l'information ne soit pas « digérée » par le système nerveux, elle y reste alors gravée et stockée dans sa forme traumatique initiale. Ancré dans le cerveau émotionnel, le moindre rappel du traumatisme initial ou de ces stimuli (bruit, odeur, image, pensée, croyance...) suffit à réactiver l'ensemble des émotions, sensations, comportements, pensées qui y sont associés.

Grâce aux stimulations exercées par les mouvements oculaires, le cerveau procède au traitement de l'information qu'il n'avait pas pu réaliser au moment du choc. Cette technique de neuro-thérapie produit des résultats rapides et libère le patient de façon intégrale et définitive.

Elle s'applique non seulement aux traumatismes profonds (agression physique, abus sexuel, violence conjugale, vol à main armée, témoin ou victime d'un crime, d'accident, d'une guerre ou d'un désastre naturel, etc.), mais également à toute situation de réaction émotionnelle chronique ou incontrôlable (cauchemar, deuil, décès d'un proche, basse estime de soi, peur de parler en publique...).

D'une manière générale, le thérapeute « parle » aux yeux, au corps et aux différents sens du client et ne s'adresse pas seulement à ses oreilles.

Le traitement des souvenirs traumatiques et perturbants par l'IMO :

- Aide les gens à se libérer des répercussions persistantes de leurs expériences négatives.
- Aide la personne le plus vite possible avec le plus d'efficacité à surmonter et à résoudre ses difficultés émotionnelles.
- Active, chez le client, le processus d'autoguérison, les ressources qui aident naturellement et constamment à nous adapter aux stress de la vie.

- Au lieu de parler durant longtemps sur le mode de la verbalisation avec le client à propos de ses problèmes, la thérapie IMO fait appel à d'autres modalités sensorielles (visuelles, auditives, olfactives, kinesthésiques, ...) du cerveau et met ainsi en activité ou en correspondance des milliers de neurones afin d'établir des communications entre les organes des sens et les aires corticales, et ajuster de ce fait l'interprétation, la perception que la personne a du monde extérieur.

## FINALITÉ

Le processus suit un cheminement qui aide la personne à se responsabiliser et à explorer par elle-même les voies d'action possibles pour développer ses compétences. La finalité est de rendre la personne autonome.

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

### Invitation pour une communication positive

En participant à ces rencontres, j'accepte les règles qui suivent. Elles représentent des protections et font appel à ma vigilance et à mon honnêteté, pas à une soumission aveugle. Elles sont à évaluer et à discuter dans le groupe ou avec le thérapeute si elles me posent problème.

**Confidentialité :** Tout ce qui est dit ou appris sur une personne, son entreprise ou ses clients ne peut être divulgué à l'extérieur.

**Respect :** De soi, des autres, du contexte, de l'environnement.

- Conscience des jugements (non-jugement = non-émotions) : Le non-jugement est en relations avec nos émotions, lorsque je suis en relation, je suis souvent dans le jugement ; donc développer ma manière.
- Acceptation de la différence (Je suis différent de l'autre, l'autre est différent de moi).

**Réactivité / participation :** Participation et écoute active.

- S'exprimer avec la «Règle du JE» à tout moment si l'activité ne correspond pas aux objectifs de la rencontre, ou lorsque j'estime manquer de protection ou encore lorsque je prends conscience que je collectionne des «timbres».
- Chacun a la possibilité d'arrêter une activité le concernant.

**Ponctualité / assiduité :** Chacun s'engage à assister aux séances et aux horaires décidés.

- En cas de retard, ou d'absence, prévenir l'animateur de la séance.
- En groupe : afin de ne pas pénaliser le groupe, il ne sera fait aucun résumé pour le retardataire ou l'absent qui prendra la séance «en route».

**Coresponsabilité :** Nous sommes co-responsable autant sur le processus que sur le contenu de la séance. Chacun est responsable de ce qu'il met en œuvre à partir de ce qui est dit, à charge à lui de faire préciser les points obscurs (réactivité).

**Restitution :** Restituer ce qui s'est passé dans la période comprise entre deux séances qui peut avoir une influence sur son comportement Ici et maintenant.

- Rendre les timbres dont on a pu prendre conscience après la séance précédente.
- Je n'attends pas le moment du retour de fin de séance (cristallisation) pour dire les choses.

**Cristallisation :** Dire ce que je garde de cette rencontre, ce que j'emporte avec moi «dans mon sac à dos», de ce moment passé ensemble, ce que j'ai appris de moi, de l'autre, du groupe, qui me fait grandir, évoluer (Avec quoi je repars ? De quoi me suis-je nourri ? Qu'est-ce qui est un + pour moi ? ...)

**Confrontation par rapport aux règles :** Une confrontation se fait dans le +/+ . Il est important de vérifier :

**Avant la confrontation :** -Que je réalise la confrontation à partir d'une position OK.

-Quelle est la règle du contrat que la personne enfreint.

**Pendant la confrontation :** -Si la personne est consciente qu'elle a enfreint la règle.

**À la fin de la confrontation :** -Ce que compte faire la personne avec la confrontation.

## CADRE DÉONTOLOGIQUE DE FORMATION-CONSULTING

Nous considérons les personnes auprès desquelles nous intervenons comme faisant partie d'un système global (famille, entreprise ou institution), l'accompagnement de la personne et des groupes s'effectue en prenant en compte l'ensemble du système.

Notre démarche est d'apporter une contribution à la communication entre des personnes qui veulent travailler ensemble dans un projet commun en s'appuyant sur le respect des individus, le « parler vrai », la mise en valeur de leur potentiel, de leur autonomie.

Nous respectons la confidentialité de notre client envers ses pairs, sa hiérarchie et le monde extérieur.

Nous ne donnons pas de leçons ni de recettes toutes faites mais aidons la personne à découvrir ses ressources, à les utiliser plus efficacement en développant ses aptitudes à se comporter de manière responsable et autonome.

Nous considérons nos clients et les membres de leur groupe comme des individus qui ont la capacité et la volonté de résoudre leurs difficultés, de communiquer et de coopérer.

Notre activité vise à aider les personnes à cultiver ou à retrouver les ingrédients de la confiance mutuelle dans les relations interpersonnelles et professionnelles, à identifier leur pouvoir et leurs capacités de relever leurs défis et de réussir dans ce qu'ils entreprennent.

Nous travaillons de manière contractuelle, à l'écoute des besoins et des projets de la personne en respectant ses valeurs, son éthique, ses désirs profonds tout en prenant en compte son environnement et la réalité du monde.

Notre réussite c'est de vous voir atteindre vos buts et d'y avoir contribué.

Basé sur le Code déontologique & directives éthiques  
de l'I.T.A.A. et de l'E.A.T.A.